



Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux

course cycliste professionnelle internationale classe 1.1

CHARTE DE L'ENGAGEMENT DU BENEVOLE

La personne qui souhaite participer à l'organisation de l'épreuve cycliste professionnelle Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux doit être majeure et s'engager à :

- Respecter les prescriptions du Comité d'Organisation, notamment respecter le code la route et ne pas consommer de boisson alcoolisée durant l'accomplissement de sa mission bénévole. Dans le cas contraire, le Comité d'Organisation se dégage de toutes responsabilités.
- Être présente aux dates, lieux et horaires préalablement fournis par le Comité d'Organisation.
- Prévenir dans les plus brefs délais, en cas d'indisponibilité, le Comité d'Organisation, pour lui permettre d'assurer son remplacement.
- Fournir son identité précise ainsi que son adresse exacte afin que le Comité d'Organisation puisse l'assurer en responsabilité civile dans le cadre des missions qui lui seront confiées.
- Préciser dans la fiche de renseignements, son numéro de portable personnel (s'il en possède un), afin de pouvoir être joint en cas de besoin.
- Être vêtu d'un équipement qui lui sera éventuellement fourni avec une accréditation du comité l'organisation.
- Respecter les consignes de sécurité qui lui seront données lors des réunions préparatoires et durant l'accomplissement de sa mission bénévole.
- Prévenir dans les plus brefs délais le responsable de section en cas d'accident ou d'incident.

Amicale Petite Reine Fenioux - association (loi 1901)

Siège Social : Président Jean-Luc PERNET / 9, avenue Pierre de Coubertin / 36024 Châteauroux cedex
Tél. : 02 54 27 88 80 / Fax : 02 54 27 51 61 / Portable : 06 11 71 91 09 / email : pernet@feniouxlab.fr
N° SIREN : 412 475 188 - N° SIRET : 412 475 188 00014 - Code APE : 9312 Z - N° de T.V.A. intracommunautaire FR 68412475188 00014